



France

## **Interdiction à Roger Santini de parler des effets biologiques de la téléphonie mobile**

"j'ai vraiment beaucoup de problèmes professionnels !" a écrit Dr. Roger Santini le 1er décembre 2001.

"Je suis accusé par un employé de la Direction Générale de Santé et un membre d'une société de téléphonie mobile française (Bouygues Telecom) d'avoir volé du papier à l'entête de l'institut".

"Bien sûr, c'est faux ! Le papier que j'utilise est le papier à en-tête officiel et unique dont nous disposons au laboratoire de biochimie et de pharmacologie (Institut National des Sciences Appliquées) ! "

" Après cette accusation incroyable, le directeur de mon institut m'a écrit, me disant que mon travail sur les téléphones cellulaires et les stations de base n'est pas le thème scientifique du laboratoire duquel je fais partie".

"Mon directeur a simplement oublié que j'ai travaillé, officiellement et sans aucun doute possible, sur l'électromagnétisme biologique au sein de cet institut depuis 22 ans, dont 10 ans au laboratoire de biochimie et de pharmacologie".

"Le directeur de mon institut a également écrit que ce n'est pas le travail d'un scientifique d'informer des journalistes, des associations, des membres du parlement, etc., au sujet des effets biologiques de la téléphonie cellulaire et des stations de base. "

"Je pense que mes derniers résultats au sujet de la vie à proximité des stations de base ont mis le feu aux poudres ! Je dois cesser de parler de ce sujet "

" Mon institut n'a pas supprimé mes subventions parce que je ne perçois pas de financement de mon institut (INSA) pour mes travaux de recherches sur la biolélectromagnétique".

Confronté à ces pressions contraires à l'éthique, j'ai appelé le Ministère de l'Education Nationale le 27 décembre.

Le 6 mars 2002 à la demande des Sénateurs Jean-Claude Lorrain et Daniel Raoul, ils délivrèrent ce texte avant la réunion du bureau parlementaire pour l'évaluation des choix de la Science et de la Technologie.

"Nous sommes témoins aujourd'hui du développement des pressions qui visent à discréditer, dans leurs établissements, certains chercheurs et leurs résultats.

Ces campagnes de harcèlement moral et professionnel sont orchestrées, en particulier, par certains fournisseurs de téléphone cellulaire, des organes de santé publique, et des élus. "

" Quelques scientifiques qui travaillent sur le problème des effets biologiques de la téléphonie cellulaire et des stations de base ont récemment fait l'objet, suivant ces pressions, de mesures discriminatoires de la part de leurs établissements : licenciement, mutation professionnelle, changement d'objet de recherches, blocage de carrière, perte de collaborateurs, interdiction de parler. . . . "

"Parmi ces scientifiques, on peut citer :

- **Jean Claude Deschamps**, Ingénieur, membre de l'association des ingénieurs du Nord de la France, membre du comité des Standards T1/1;
- **Pierre Le Ruz**, professeur, docteur ès physiologie, ancien directeur scientifique de l'institut IMOTEP, Expert près la cour wit-ness;
- **Roger Santini**, Docteur ès sciences, maître de conférences ;
- **Claudio Gomez-Perretta**, Docteur en médecine, Hôpital de la Fe, Valence, Espagne".

"La santé publique est menacée quand :

- les départements de santé sont influencés par les entreprises commerciales,
- quand certains scientifiques ne parlent pas par crainte de représailles envers leur carrière ou leurs recherches, ou quand ceux qui parlent sont sommés de se taire.
- les informations jugées crédibles par les décideurs trouvent leur seule origine dans les avis émis par des personnes qui ont des conflits d'intérêts".

"On peut citer des affaires telles que celle de l'amiante, du sang contaminé, de la maladie de la vache folle, du nuage radioactif de Tchernobyl...."

Le livre du Docteur Santini, « *Téléphones cellulaires : danger ?* » a été édité en 1998. Son article sur les effets sanitaires des Sites d'antennes relais de téléphonie mobile est paru dans *La Presse Médicale* (2001), Volume 30, page 1594 (voir *No Place To Hide (Pas d'Endroit où se Cacher)* nov 2001).